ORAN

Suppression de la procédure du rendez-vous pour le dépôt des demandes de visa

C'est à l'occasion d'une rencontre tenue ce mercredi, au niveau du consulat général d'Espagne à Oran pour la présentation de la semaine algéro-espagnole qui aura lieu à Oran du 5 au 12 octobre, que le consul général d'Espagne M. José Manuel Rodriguez Martinez, a tenu à annoncer la nouvelle procédure dans le traitement des visas par ses services et qui se traduit par l'annulation de la procédure des rendez-vous pour le dépôt du dossier y afférent au niveau de l'agence des visas.

«Cette décision, qui prendra effet à partir de la mi-octobre 2012, permettra de faciliter encore plus la procédure de demande de visa et ainsi chacun pourra se présenter et déposer son dossier tout simplement, directement à l'agence visas, située à la rue de la Vieille mosquée. Un aspect de la procédure en moins, pour un service de plus en plus fluide», dira le consul général.

Concernant le nombre de visas accordés par ses services, M. José Manuel Rodriguez Martinez dira : «Nous n'avons pas de quota prédéterminé pour l'octroi d'un certain nombre de visas, raison pour laquelle j'ai toujours refusé de donner des chiffres concernant le nombre de visas délivré. Il suffit de présenter un dossier complet et le visa est accordé.»

Abordant par la suite le programme de la semaine algéro-espagnole, le consul général d'Espagne à Oran rappelle les relations particulièrement bonnes et fluides entre les deux pays, marquées, dit-il, par un passé commun riche et un futur qui le sera encore plus.

La semaine algéro-espagnole s'articule autour de trois volets : d'un côté, la relation historique qui lie les deux pays et de l'autre, la coopération économique et culturelle.

C'est en accord avec les autorités algériennes, dira l'intervenant, qu'a été élaboré un programme commun culturel et économique. Le programme de ce dernier comprend un forum qui aura lieu le 9 octobre à l'hôtel le Méridien, en partenariat avec la wilaya et l'APC d'Oran, et la région méditerranéenne d'Alicante. Une rencontre économique qui a pour but de tout mettre en œuvre pour faire rencontrer des entrepreneurs algériens et espagnols autour de trois grands secteurs : le bâtiment, les services médicaux/paramédicaux et le recyclage et le développement durable.

«Concernant la rencontre sur les énergies renouvelables que nous organisons pour la première fois en Algérie où il y a une forte demande dans le secteur de l'énergie éolienne et solaire et où les entreprises espagnoles sont performantes, l'on mise sur la participation d'une centaine d'entreprises espagnoles», ajoute M. José Manuel Rodriguez Martinez.

Abordant l'expérience espagnole dans le domaine économique à Oran, surtout depuis l'ouverture en avril 2011 d'un bureau économique au niveau du consulat général d'Espagne, le consul a tenu à souligner le fait que ce bureau n'est pas ouvert uniquement à l'intention des opérateurs espagnols mais également à l'intention des opérateurs algériens. Un bureau qui a jusque-là réceptionné des demandes de prospection de part et d'autre, estimées à plus de mille entrepreneurs algériens et espagnols, tous types de secteurs confondus.

Pour sa part, le nouveau directeur de l'Institut espagnol Cervantès, M. David Alvarado, a abordé l'aspect culturel de la semaine espano-algérienne qui comprend une exposition de la cartographie qui sera inaugurée, lors de la rencontre économique et qui mettra en valeur des reproductions hautes de qualité de cartes et de plans réunis à l'issue d'un travail de recherche. Un concert ainsi qu'un récital de la musique espagnole et andalouse sont également au programme de cette semaine où le répertoire classique espagnol sera également présenté. Une table ronde sur la langue arabo-espagnole sera également organisée à l'institut Cervantès, ainsi qu'un spectacle de flamenco mais également un concert très attendu de l'artiste Neila Benbey, celle qui a su mélanger les traditions algériennes, avec un esprit ouvert et méditerranéen, dira M. David Alvarado.

Amel Bentolba

Saisie de plus d'un quintal de sel non iodé

Lors d'une opération de contrôle des éléments du service de la concurrence et de la répression de la fraude relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'Oran, 128 kilos de sel non iodé ont été saisis la semaine écoulée au niveau de plusieurs magasins de vente de produits alimentaires.

Les analyses effectuées ont démontré une absence ou une insuffisance en iodate sur la quasi-totalité des échantillons prélevés. Du fait qu'un sel non iodé revient moins cher, des commerçants indélicats n'hésitent pas à le commercialiser faisant ainsi prendre de grands risques sanitaires au consommateur. En effet, des cas d'hypertrophie de la glande thyroïde sont enregistrés (le goitre) ou encore des cas de crétinisme endémique ou encore, plus grave, un cancer de la thyroïde. D'où la nécessité de prendre très au sérieux la dangerosité du sel non iodé, dont le prix bas peut coûter parfois la vie.

A. B.

AÏN-TÉMOUCHENT : VISITE DU MINISTRE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES :

«Seuls les professionnels de la mer sont concernés par l'indemnisation du repos biologique»

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a effectué une visite de travail mercredi aux ports de Béni Saf et de Bouzedjar où il s'est enquis de son secteur.

La première escale du ministre a été le port de Béni Saf où, tôt le matin, il a assisté à l'arrivée d'un bateau de pêche et écouté les préoccupations des hommes de la mer. M. Ferroukhi a déclaré en marge de cette visite que «seuls les professionnels de la mer sont concernés par l'indemnisation annuelle relative au repos biologique».

Il a ensuite inspecté la halle à marée du port, de même qu'il s'est arrêté sur les conditions de protection et de commercialisation du poisson, il a également visité une unité de production de glaces qui produit 18 tonnes quotidiennement.

Au niveau de l'Ecorep, un professionnel de la mer a demandé au ministre la construction d'un atelier d'entretien et la maintenance des embarcations.

A l'école de pêche de Béni Saf, des explications relatives au bilan de formation durant l'année professionnelle 2011-2012 ont été présentées au ministre suivant lesquelles 361 stagiaires ont obtenu leurs diplômes de formation et 212 autres sont encore en formation.

L'aquarium de Béni Saf connaîtra une opération de réhabilitation, il est également prévu la réalisation d'une annexe de recherche dans le domaine halieutique pour laquelle un montant de 110 millions de dinars est consacré. Dans la commune de M'saïd, précisément à la ferme aquacole de Sbiâat, dont la mise en exploitation a eu lieu cette année, le ministre a eu connaissance de l'importation de 650 000 alevins répartis en 300 000 daurades, 300 000 loups de mer et 50 000 maigres qui ont été injectées pour assurer les premières actions de la reproduction. La production devra démarrer dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine.

S. B.

Rassemblement des chômeurs devant la cimenterie de Béni Saf

Des dizaines de jeunes chômeurs résidant dans les différentes communes de la daïra de Béni Saf se sont rassemblés devant le siège de la cimenterie de Béni Saf, pour manifester leur colère à l'encontre des autorités locales de la daïra de Béni Saf et de la wilaya d'Aïn-Témouchent pour qu'elles interviennent auprès des responsables de la Société des ciments de Béni-Saf (SCIBS) pour être recrutés. Selon ces protestataires, des demandes de travail ont été déposées par des jeunes cadres chômeurs ayant des niveaux d'instruction supérieurs dans divers domaines, entre autres, l'administratif, le commercial, la gestion et le technique, auprès des services de l'Anem, comme le stipule la loi de la République prescrivant le recrutement dans les entreprises publiques mais jusqu'à l'heure actuelle, aucune suite ne leur a été donnée.

Les protestataires ajoutent qu'ils attendent depuis plusieurs années à être recrutés dans cette usine située dans leur commune, en vue de subvenir aux besoins de leurs familles, mais leurs demandes sont restées lettre morte.

S. B.

ALORS QUE L'OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT SE POURSUIT DANS LE FICHIER DAIP

Plus de 3 000 indus bénéficiaires rayés des listes à Tiaret

Lancée il y a quelque temps par la DEW et la DASS de la wilaya de Tiaret, l'opération d'assainissement des listes des bénéficiaires d'emplois d'attente s'est soldée par la suppression de près de 3 000 postes, nous révèlent des sources crédibles.

La majorité de ces postes étaient octroyés à ceux qui n'y ouvrent pas droit selon les textes régissant ces dispositifs, tels les universitaires percevant leurs bourses alors qu'ils sont toujours en étude ou d'autres déclarés illégalement en activité par certains employeurs. Selon une enquête menée par les organismes concernés, certains bénéficiaires sont rémunérés mensuellement sans la moindre contre-partie car croyant dur comme fer qu'il s'agit tout bonnement d'une indemnité décidée par l'Etat, une confusion qui ne dit pas son nom et qui met bel et bien les secteurs chargés de l'emploi dans la gêne, d'autant que certains organismes employeurs exigent un montant mensuel moyen de 2 000 dinars de leurs employés, une attitude pour le moins affligeante.

En effet, l'assainissement opéré depuis quelque temps dans les listings et ciblant des formules d'emploi d'attente a mis à nu des milliers de cas du genre. L'opération qui se poursuit à ce jour pourrait révéler d'autres irrégularités dont les auteurs principaux demeurent incontestablement les employeurs aussi bien du secteur public que du privé. La falsification de documents comme l'attestation de chômage ou la fabrication illicite de cachets humides pour la validation des feuilles de pointage sont, entre autres, les procédés auxquels recourent les uns et les autres pour permettre l'accès «facile» aux indemnités. Tout récemment, les investigations déclenchées dans le fichier des bénéficiaires ont permis de découvrir des aberrations incroyables telle la perception d'indemnités par des indus bénéficiaires exerçant des fonctions libérales. Cela dit, tout cet arsenal de dispositifs n'a pas eu l'impact escompté en terme de fiabilité, dans la mesure où les secteurs de l'aviculture, de l'économie et du bâtiment accusent un déficit criant en matière de main-d'œuvre spécialisée qui préfère s'inscrire dans l'un des dispositifs en vigueur pour pouvoir bénéficier d'un pécule, sans trop «suer», ce qui n'a pas été sans constituer une embûche quasi insurmontable dans la livraison des projets dans les délais.

A noter que la Direction de l'emploi de Tiaret débourse à elle seule une enveloppe de 40 à 45 milliards de centimes d'indemnités mensuellement, pour un nombre vertigineux de 42 000 bénéficiaires toutes formules confondues, ce qui la propulse au rang des toutes premières wilayas du pays en termes de demandes.

Mourad Benameur

UNE JEUNE FILLE DE 20 ANS EST À L'ORIGINE DE SON ARRESTATION

Le faux colonel de Sidi Bel Abbès ne sévira plus !

Agé de 50 ans, le faux colonel de Sidi Bel Abbès qui a sévi pendant des années et qui a réussi jusque-là à escroquer plus d'un, vient de tomber entre les mains de la Gendarmerie nationale grâce à une jeune fille de vingt ans, avec laquelle il était sur le point de se marier. Tout a commencé en juillet 2011, lorsque le faux colonel s'est rapproché de la jeune fille et sa famille pour lui trouver un poste de travail.

Les deux parties ont maintenu le contact par téléphone jusqu'à ce que le faux colonel propose de transférer la fille de l'université de Sidi Bel Abbès à celle des sciences et de la technologie Houari Boumediène d'Alger, où soi-disant un avenir radieux l'attendait.

Il en a été ainsi, jusqu'à ce que le faux colonel demande la fille en mariage et fasse le nécessaire administrativement. Ils étaient ainsi mariés aux yeux de la loi, à partir du mois de février 2012, mais ils n'ont jamais accompli le rituel religieux qui s'impose.

La fille a fini par découvrir la farce, puisque le faux colonel avait falsifié ses papiers administratifs, puisque déjà marié. C'est suite à une plainte qu'elle a déposée il y a quelque temps au niveau de la section de recherche et d'investigation de la gendarmerie de Sidi Bel Abbès que le faux colonel a été arrêté en possession de documents administratifs de sociétés privées et étatiques falsifiés ainsi que ceux de plusieurs personnes qu'il était sur le point d'escroquer.

Mehdi Mehenni